

Gestion environnementale en Suisse: mieux communiquer et intégrer la complexité

Les syndics Maurice Mischler (Epalinges) et Blaise Clerc (Vully-les-Lacs) ont partagé leur expérience en matière de gestion environnementale le 16 février dernier, au cours d'une session des Journées biennales des géosciences et de l'environnement à l'UNIL. Retour sur cette journée.



Aurélie Terrier
Chargée de missions
à l'UNIL



Rémy Freymond
Adjoint de faculté



Michel Jaboyedoff
Vice-doyen à la recherche,
communication et qualité

L'UCV a été l'un des principaux partenaires de l'événement organisé du 12 au 16 février, dans les locaux de la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne (UNIL). Des spécialistes vaudois, suisses et étrangers des domaines des géosciences et de l'environnement, issus aussi bien du monde académique que des milieux de la pratique (administrations, bureaux privés, associations, etc.), se sont rencontrés afin d'échanger compétences et réflexions, et pour consolider les liens.

Une rencontre interdisciplinaire

Au cours de ces journées, MM. Mischler et Clerc sont intervenus en tant que conférenciers dans la session «*Apports, limites, contraintes et opportunités de la gestion environnementale du point de vue des responsables politiques et administratifs: comment renforcer la coopération entre les acteurs (politiques, administratifs, économiques et académiques)?*», aux côtés du Prof. Stéphane Nahrath (UNIL), de M. Cornelis Neet, Directeur général de l'environnement, de Mme Amandine Perret, associée du Bureau Relief et du vice-recteur de l'UNIL à la Durabilité, M. Benoît Frund, dans la table ronde qui a suivi. Cette

session visait à ouvrir un espace de discussion entre gestionnaires, praticiens et chercheurs sur la gestion environnementale et sur la coopération entre les différents acteurs (administratifs, élus, économiques et académiques).

La communication et la démarche participative: piliers d'une politique environnementale à trois niveaux

Débutant la session, le Prof. Nahrath a exposé les avantages et désavantages du fédéralisme dans la gestion environnementale. Parmi les avantages cités, une politique répartie sur trois niveaux institutionnels (fédéral, cantonal et communal) permet aux cantons ou communes d'agir comme des acteurs concrets dans la mise en œuvre des politiques publiques. Etant proches du «terrain», cantons et communes ont la capacité de détecter les enjeux et les problèmes concrets des territoires concernés, de les faire remonter au niveau fédéral, et ainsi de «[...] fonctionner comme laboratoires d'innovation politique et institutionnelle».

Bien qu'une telle structure puisse être efficace pour la mise en œuvre environnementale, cet avantage n'est pas toujours perçu au niveau des communes, comme l'a relevé M. Clerc. Il a fait part de son sentiment que de nombreux blocages proviennent de certains services de l'Etat, et que les communes se sentent souvent limitées par les niveaux supérieurs, au lieu d'être appuyées dans leurs démarches, notamment dans leurs plans généraux d'affectation du territoire. Le discours de M. Clerc a ainsi souligné l'importance de la communication et de l'écoute entre les différents niveaux institutionnels pour resserrer les liens en vue d'une gestion environnementale plus efficace.

Toute pertinente qu'elle puisse être, une politique environnementale devrait, tant aux niveaux fédéral, cantonal et communal, intégrer son impact social, en faisant l'objet de démarches participatives auprès de la population ou encore d'études d'impact social. M. Neet a ainsi présenté comme exemple la planification des parcs éoliens vaudois, dans le cadre de laquelle une plateforme participative a été développée par le canton. Cette plateforme a permis de proposer une formation et un soutien à l'organisation de démarches participatives et de pacifier le débat éolien dans le canton. M. Mischler a, quant à lui, démontré les effets positifs d'une démarche participative lors du zonage d'une route à Epalinges à 20 km/h, faisant suite à la volonté exprimée par la population, alors que la Municipalité prévoyait plutôt une zone à 30 km/h.

Complexité de la gestion environnementale: un domaine multisectoriel et multidisciplinaire

«Il y a une augmentation très claire de la complexité de tous les domaines qui touchent la gestion et la direction d'une commune», a souligné M. Clerc lors de sa présentation. Complexité relevée par tous les intervenants, quel que soit le niveau institutionnel, et qui devrait être traitée principalement par une approche multisectorielle et multidisciplinaire.

Le Prof. Nahrath a établi que l'«on se rend de plus en plus compte que notre approche purement sectorielle des problèmes ne correspond plus à la réalité des problèmes empiriques». Pour exemple, la protection de l'air est gérée en Suisse de manière sectorielle: alors que cette politique touche aussi les sec-



De gauche à droite: M. Cornelis Neet, Directeur général de l'environnement; M. Blaise Clerc, syndic de Vully-les-Lacs; M. Maurice Mischler, syndic d'Epalinges; M. Benoît Frund, vice-recteur de l'UNIL à la Durabilité; Prof. Stéphane Nahrath, de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration (UNIL); Prof. René Véron, doyen de la Faculté des géosciences et de l'environnement; Prof. Suren Erkman de la Faculté des géosciences et de l'environnement. @ Remy Freymond

teurs des transports, de l'aménagement du territoire, de l'énergie, du développement économique, du tourisme et de la fiscalité. L'importance de intégrer la transversalité des secteurs dans la gestion environnementale a également été démontrée par M. Neet avec l'exemple de la gestion de la problématique de l'amiante qui a fini par amener une collaboration régulière et formalisée entre les services de l'environnement et de la santé publique.

M. Clerc a fait remarquer qu'«aujourd'hui l'interdisciplinarité est le maître-mot. [...] Il n'est actuellement plus possible de développer un projet sans

l'appui de scientifiques, d'ingénieurs ou de juristes.» Il en voulait pour exemple la nouvelle école dans sa commune dont la construction s'est appuyée sur différentes compétences: les toits sont totalement photovoltaïques et sous le terrain, une centrale de chauffage à bois, alimentée par les forêts communales, fournit l'eau chaude à l'école et à la salle polyvalente. M. Mischler nous a confirmé les besoins de l'appui de professionnels et d'experts au niveau communal dans l'élaboration de la stratégie de mise en place de la loi sur l'énergie dans sa commune; selon la loi fédérale, la consommation d'énergie devra être réduite de

16% d'ici à 2020. Afin d'y répondre, M. Mischler a donc fait appel à un ingénieur en énergie dont l'expertise a permis de réduire considérablement la consommation d'Epalinges.

Le rôle de l'Université dans la gestion environnementale

Par ses connaissances et compétences, l'Université a également un rôle à jouer dans la mise en place de politiques publiques environnementales, notamment dans l'émergence de problématiques pouvant amener à la mise en place de nouvelles législations, comme l'a bien souligné M. Neet. Des interventions médiatiques de chercheurs du milieu académique, du type de ceux de Mme Nathalie Chèvre, Privat docente à l'UNIL, sur «l'effet cocktail» des micropolluants des eaux par exemple, permettent aux élus et responsables de se saisir de la problématique et de proposer des mesures dans le cadre légal. M. Mischler a ainsi proposé la mise en place d'une plateforme de type «foraus» (Forum politique étrangère) qui aurait pour but de faire le pont entre la recherche et la politique par la publication et la mise en valeur des résultats sous des formats touchant un large public, ainsi que par l'organisation d'événements et de rencontres. ■

Les vidéos des présentations peuvent être visionnées à l'adresse: <http://wp.unil.ch/jbge/presentations/>

Les JBGE vues par MM. Clerc et Mischler

Blaise Clerc, syndic de Vully-les-Lacs et membre du Groupe Bourgs et Villages de l'UCV

«L'opportunité donnée aux élus des communes de s'exprimer sur leurs visions, expériences et attentes en matière de gestion environnementale est très positive. Elle permet de rapprocher le monde académique de celui des édiles, en particulier des petites et moyennes communes vaudoises. Il ne s'agit pas seulement d'y voir des échanges entre académiciens et praticiens politiques, mais également de mettre en avant le pragmatisme nécessaire pour une meilleure acceptation des évolutions liées au développement durable. Une collaboration à poursuivre à l'évidence!»

Maurice Mischler, syndic d'Epalinges et membre du Comité de l'UCV

«J'ai fortement apprécié ces journées biennales des géosciences, tant par la multitude des thèmes importants abordés que par les liens que nous avons pu tisser avec le monde académique. Cela augure d'une excellente et intense collaboration à venir entre l'UCV et la Faculté des géosciences. C'est heureux, car ainsi l'Université resserre les liens entre la recherche académique et les problèmes plus «terre à terre» de la cité!»